

Mairie de Montcléra. Procès-verbal de séance

Le vingt-huit février 2022 à 20h30 le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Montcléra sous la présidence de Monsieur Guy THEULET, Maire.

Présents : : ANDRIEU Raymond, BLANCO Nicole, CARRIE Alain, DUBRUEL Damien, GIBILY Serge, POCAT-EARL Romaine, REDOULES Bernard et THEULET Guy.

Absents et excusés : PRUNY Anthony, TOURENNE Line

Mr. Bernard REDOULES a été nommé secrétaire de séance.

1- Approbation du compte de gestion 2021

Après avoir revu poste par poste toutes les recettes et dépenses 2021, le conseil municipal a voté à l'unanimité le compte de gestion 2021.

2- Vote du compte administratif 2021

Conformément à l'article à l'article L2121-14 du CGCT, le Maire se retire pour le vote du compte administratif.

A l'unanimité le conseil municipal a voté les résultats du compte administratif

3- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 fait apparaître un excédent de 92372.42€.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'affecter le résultat de fonctionnement pour 48240.15€ pour l'exercice et 44132.27€ pour les résultats antérieurs à cet exercice.

4- Création de poste d'un emploi permanent

Monsieur le Maire nous informe du prochain départ en retraite de la secrétaire de mairie. Vu la loi, ce poste doit être remplacé par un adjoint administratif 2^{ème} classe. A l'unanimité le conseil municipal vote la proposition de Maire pour la création de ce poste pour 18h par semaine à compter du 1^{er} mai 2022.

5- Avenant 2 à la convention du SDAIL (syndicat d'aménagement et d'ingénierie du Lot)

Monsieur le Maire nous fait part de la demande du SDAIL pour le réajustement du montant de la convention de 7346€ justifié par la surcharge de travail pour l'aménagement du virage. Aménagement proposé par les services techniques et non par la mairie. Le conseil municipal vote cet avenant par 7 voix pour et 2

abstentions.

6- Demande d'achat d'une partie du chemin rural de Montcléra a Rudoux.

Monsieur le Maire demande à Serge Gibily de bien vouloir quitter la séance vu son implication dans cette affaire.

En effet, Serge Gibily demande l'achat d'une partie du chemin rural de Montcléra à Rudoux depuis la parcelle cadastrée C1151 au nord jusqu'à la parcelle cadastrée C399 au sud au lieu-dit « la pièce ».

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition qui donnera lieu à une enquête publique.

7- Demande d'achat d'une partie d'un chemin rural à Estrade Nord.

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande d'achat par Monsieur Georges Cayre d'une partie du chemin rural à Estrade qui traverse la propriété entre les parcelles cadastrées C441 et C423/426.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition qui donnera lieu à une enquête publique.

8- Autorisation d'ouverture de crédits à l'investissement avant le vote du budget 2022.

Monsieur le Maire demande au conseil de l'autoriser, pour un montant de 3348€, le paiement en investissement des travaux réalisés au cimetière avant le vote du budget 2022. Ce montant sera repris au budget 2022.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à engager la dépense d'investissement ci-dessus.

Questions diverses

- Monsieur le Maire expose la situation du projet d'aménagement du bourg. Les chiffrages seront réalisés au 15 mars. Reste à voir le problème de la charpente de la grangette.
- Monsieur le Maire nous informe du départ du locataire de l'appartement au-dessus de la mairie fin Mai.
- Monsieur le Maire nous fait part des problèmes d'évacuation d'eau à Bugan. Ce problème devrait être résolu par le placement d'un drain supplémentaire qui sera fait par la Com Com.

- Nicole Blanco dit qu'en faisant l'état des lieux des appartements au-dessus de l'école elle a noté que les fenêtres et volets nécessiteraient une remis à niveau.

Le secrétaire de séance : Bernard REDOULES